

Introduction

- * Le littoral est un rivage maritime qui met en contact la terre et la mer. Cet espace, par son attractivité, concentre de plus en plus les populations et les activités ce qui nécessite un nombre important d'aménagements en permanente mutation.
- * Les usages des littoraux sont variés et parfois conflictuels. Les atteintes à l'environnement sont nombreuses.

Problématique : Face à une attractivité et une pressions si fortes, les espaces littoraux sont-ils condamnés ?

I. L'attractivité des littoraux : la littoralisation des activités

Étude de cas Le littoral réunionnais

A) L'urbanisation et de la croissance démographique

- * L'intérêt pour les littoraux, qu'il soit de nature économique (industrie, pêche ou tourisme) ou social (urbanisation) entraîne une utilisation croissante du littoral. Cette « demande de littoral » est directement renforcée par la croissance démographique.
- * Les grands foyers de peuplement se trouvent sur les littoraux (ex : Nord-Est des États-Unis, Sud-Est du Brésil, Golfe de Guinée, etc...). Sur 18 mégapoles de plus de 10 millions d'habts, 12 se trouvent en bord de mer. 1 habitant sur 3 dans le monde vit au bord de la mer. Sur les littoraux, les densités de population sont 5 fois plus fortes que sur le reste des territoires.
- * Les grandes façades maritimes des mégapoles américaine, européenne et japonaise sont les interfaces (zone de contact entre des espaces) des grands foyers économiques mondiaux.
- * Mais tous les littoraux ne sont pas mis en valeur (côte marécageuse, régions froides, désert).

B) La révolution des transports et l'augmentation des échanges

- * En 30 ans, le volume des marchandises transportées par mer a quadruplé. Aujourd'hui, $\frac{3}{4}$ des échanges mondiaux passent par les océans. Les grandes routes maritimes unissent les façades maritimes.
- * Cette explosion du transport maritime est l'une des formes de la mondialisation. Elle a été permise par deux révolutions techniques : le gigantisme des navires (centaines de milliers de tonnes) et leurs spécialisations comme la conteneurisation des marchandises qui permet de réduire considérablement le temps des escales dans les ports donc de baisser les coûts de transport.
- * Les ports ont dû s'adapter pour accueillir ces flux : plus grands, plus profonds et plus spécialisés.

C) L'essor du tourisme de masse

- * Longtemps ignorés, les littoraux n'ont commencé à devenir des destinations touristiques qu'au XIX siècle avec l'apparition des premières stations balnéaires fréquentées par les élites fortunées (ex : Côte d'Azur et Normandie).
- * Aujourd'hui, les littoraux accueillent de plus en plus de touristes (tourisme de masse en provenance des pays riches), en priorité en bordure des mers chaudes (ex : Caraïbes, mer Rouge, etc...). Cet essor du tourisme balnéaire a entraîné le développement d'équipements.

II. Les aménagements et les ré-aménagements

Étude de cas Le littoral réunionnais

Documents Images Google Earth

A) Les Z.I.P. : des littoraux industriels

- * Les espaces industriels se localisent très souvent en bordure de mer pour importer et exporter les matières premières ou les produits transformés.
- * Ces espaces industriels « sur eau » sont de plus en plus consommateurs d'espace à cause de l'augmentation des échanges et de la taille et du nombre des navires qui augmentent (ex : polders industriels au Japon). Les Z.I.P. (Zone Industriale-Portuaire - *appellation française*) sont en constante augmentation, essentiellement dans les nouveaux pays industriels car les coûts de production sont plus faibles et la disponibilité en main d'œuvre qualifié est forte alors, que celles des pays développés sont en crise (restructuration et conversion).
- * Ces Z.I.P. sont mis en relation avec l'arrière-pays (hinterland) ce qui nécessitent un puissant réseau de communication.
- * Les Z.I.P. sont en constant ré-aménagement car elles doivent s'adapter rapidement aux évolutions du marché et des transports. Pour cela, tous les ports présentent différentes générations d'installations (ex : port de Djibouti). Certaines parties deviennent des friches. Des anciens espaces industrialo-portuaires répulsifs (dégradation et insécurité) peuvent être convertis et rénovés pour changer de fonctions (waterfront ou aménagement d'anciens docks) et devenir ainsi des lieux de divertissement, de travail ou résidentiel (ex : Londres, Marseille ou Nantes).

B) Les stations balnéaires : des littoraux touristiques

- * Les complexes touristiques sur les littoraux ont aussi considérablement augmenté en taille et en nombre car il y a eu une explosion des activités touristiques depuis la 2ème moitié du XXème siècle.
- * Ces littoraux touristiques sont parfois anciennement voués à cette activité et se sont densifiés au fur et à mesure mais pour la majeure partie d'entre eux, ils ont été créés *ex nihilo* pour aboutir à des stations balnéaires gigantesques (ex : Bénidorm ou Grande-Motte).
- * Les littoraux touristiques se localisent principalement dans les pays riches (ex : Floride, Côte d'Azur ou Baléares) mais se développent dans certains pays du Sud (ex : Thaïlande).

III. Vers une gestion durable des littoraux ?

Étude de cas Le littoral réunionnais

A) Un milieu exposé et un espace conflictuel

- * Le littoral est par définition un espace limité qui subit de fortes pressions portées par des intérêts différents et parfois contradictoires (conflits d'usage). Cet espace est soumis à une forte compétition et à une forte concurrence.
- * Les actions humaines ont transformé les littoraux (artificialisation) : engraissement des estuaires, érosion de certaines côtes, assèchement, drainage.
- * Le littoral est souvent un espace à risques industriels majeurs. De plus, les littoraux sont soumis à d'importants risques naturels (cyclone, tsunami et inondation).
- * Les pollutions diverses nuisent aux écosystèmes et aux activités périphériques (ex : pêche).
- * Le réchauffement climatique avec l'élévation du niveau de la mer est particulièrement redoutable pour ces zones densément peuplées.

B) La protection du littoral

- * Deux types de littoraux bénéficient de mesures de protection spécifiques : ceux qui ont un intérêt patrimonial (ex : Venise) et ceux qui ont un intérêt écologique (ex : zones humides dites « sauvages »).
- * Plusieurs outils sont mis à disposition pour assurer des protections comme les agences publiques (ex : Conservatoire du littoral créé en 1975) pour acheter des parties du littoral et les soustraire à tout aménagement, ou encore des lois (ex : Loi littoral) qui limitent les constructions à proximité immédiate du littoral.

Conclusion

Problématique : Face à une attractivité et une pression si fortes, les espaces littoraux sont-ils condamnés ?

Le gestion durable des littoraux consiste à prendre en compte les impératifs environnementaux dans le développement économique. Mais ces impératifs ont une portée limitée contrecarant les pressions économiques exercées. Les défis sont particulièrement forts dans les P.E.D. où les mesures de protections sont quasiment absentes.